

1^{ER} ET 02 SEPTEMBRE 2012

INTERNATIONAUX

de Tennis de Table

JEUNES

DE

CHAMPAGNE - ARDENNE

Tableaux

Garçons et Filles

-9

-11

-13

-15

 **TROPHÉES** 
par équipe 500 €
féminin 500 €

**Pré-inscription
avant le 31 mai**

Renseignements www.cmatt08.fr



La ligue

Le club



Organisent les
**Internationaux Jeunes
de
Champagne-Ardenne**
2^{ème} édition



Règlement de l'épreuve et horaires	Pages 3 à 5	Plan d'accès	Page 9
Hébergement/ Restauration	Page 6	Informations pratiques	Page 10
Bulletin d'inscription	Page 7	Annonces partenaires	Page 11
Bulletin d'engagement	Page 8		

CONTACT : ijca@cmatt08.fr

SITE: www.cmatt08.fr

REGLEMENT 2012

INTERNATIONAUX JEUNES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Cette épreuve est réservée aux délégations invitées par la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table : Ligues et comités départementaux, pays étrangers, provinces et clubs étrangers.

Les Internationaux Jeunes de Champagne-Ardenne regroupent 8 tableaux individuels à partir desquels 2 classements par équipes sont établis. Aucune obligation d'être inscrit dans un challenge par équipe pour participer à la compétition individuelle.

Un joueur peut participer dans sa catégorie d'âge et/ou dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure si le nombre d'inscrits le permet

ARTICLE 2 : Formule

8 tableaux, répartis sur 4 catégories d'âges, sont organisés :

- 9 ans Garçons (Année 2003 et 2004)
- 9 ans Filles (Année 2003 et 2004)
- 11 ans Garçons (Année 2001 et 2002)
- 11 ans Filles (Année 2001 et 2002)
- 13 ans Garçons (Année 1999 et 2000)
- 13 ans Filles (Année 1999 et 2000)
- 15 ans Garçons (Année 1997 et 1998)
- 15 ans Filles (Année 1997 et 1998)

Les catégories d'âges sont celles fixées par l'ITTF à la date de l'épreuve.

ARTICLE 3 : Coût

Avec forfait hébergement: L'inscription dans le premier tableau est incluse. Le montant de l'inscription dans un second tableau est de 8 euros.

Hors forfait hébergement: Le cout du premier tableau est de 20 euros et 10 euros pour le second.

ARTICLE 4 : Engagements

Les engagements sont faits soit individuellement soit par le biais des délégations.

Chaque délégation peut engager au maximum deux joueurs par catégorie d'âge.

La liste des engagés avec le nom, le prénom, la date de naissance et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé, devra parvenir aux responsables de l'organisation si possible avant le 15 juillet et au plus tard avant le 10 aout.

ARTICLE 5 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des équipes engagées.

Des forfaits d'hébergement seront proposés en annexe.

ARTICLE 6 : Arbitrage

L'arbitrage des rencontres se fera autant que possible avec des arbitres de l'organisation et si nécessaire par les joueurs. Toutes les délégations composées de 4 joueurs ou plus devront, selon le planning communiqué à l'avance, présenter un arbitre affecté à une table prédéfinie sur certains tours.

ARTICLE 7 : Juge-Arbitrage

L'équipe de juge arbitrage sera composé d'un commissaire général d'organisation, d'un juge-arbitre, d'un juge-arbitre adjoint, d'un assistant et d'un responsable des arbitres.

En cas de circonstances exceptionnelles, le juge arbitre se réserve le droit de modifier le règlement ci-joint

ARTICLE 8 : Jury d'appel

Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué par le Président de la Ligue de Champagne-Ardenne ou son représentant, le Juge Arbitre et le Commissaire Général de l'organisation

ARTICLE 9 : Formules des tableaux individuels

- 9.1 En fonction du nombre de demandes initiales d'inscriptions, les tableaux organisés seront de 48 joueurs maximum.
- 9.2 Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules.
- 9.3 A l'issue des poules, les joueurs sont placés, par tirage au sort, dans des tableaux à élimination directe, avec matchs de classement.
- 9.4 Chaque participant fera au minimum 5 rencontres par tableau.
- 9.5 L'ensemble des résultats opposants des joueurs français seront homologués et enregistrés sur SPID.

ARTICLE 10 : Durée des parties

Dans tous les tableaux, l'ensemble des parties se déroule au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 11: Challenge

11.1 Un challenge par équipes sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées dans 5 tableaux différents par au moins deux filles **et** deux garçons.

L'équipe vainqueur du Challenge Equipe se verra remettre la somme de **500 Euros**.

11.1.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les cinq meilleurs résultats dans des tableaux différents (prise en compte des deux meilleurs résultats masculins et des deux meilleurs résultats féminins, le cinquième meilleur résultat pouvant être masculin ou féminin)

Chacun de ces cinq résultats retenus apporte à l'équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau. Un bonus d'une place est attribué dans les catégories -9ans.

Exemple : En moins de 9 ans : 1^{er} = 0 point, 2^{ème} = 1point

En moins 11ans/13ans/15ans: 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2points

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses cinq représentants

Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.2 Un challenge féminin sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées par 4 filles évoluant dans, au moins, deux catégories différentes.

L'équipe vainqueur du Challenge Féminin se verra remettre la somme de **500 Euros**

11.2.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les quatre meilleurs résultats féminins dans, au moins, deux tableaux différents.

Chacun de ces quatre résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau, Un bonus d'une place est attribué dans la catégorie -9ans.

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses quatre représentants retenus.

Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) Equipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) Equipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.3 Challenge de la délégation la plus représentée

La délégation représentée par le plus grand nombre de joueur se verra remettre un trophée.

Les délégations issues de la région Champagne-Ardenne ne peuvent pas participer à ce challenge

ARTICLE 12 : Récompenses

Un Cadeau d'accueil sera remis à chaque représentant de délégations ainsi qu'à chaque participant des IJCA

Récompenses individuelles :

- 1^{er}** Coupes et Médailles+Bon d'achat ou matériel
- 2^{ème}** Coupes et Médaille
- 3^{ème} et 4^{ème}** Médailles

Récompenses par équipe :

Trophée par équipes : **500 Euros + Trophée**

Trophée féminin : **500 Euros+ Trophée+ Fleurs**

Délégation la plus représentée : Trophée de la ville de Charleville-Mézières.

HORAIRES:

Compétition: Samedi 10 heures / 19 heures
Dimanche 9 heures /16 heures Remise des récompenses

Ouverture de la salle:

Vendredi 15 heures / 19 heures

Samedi 8 heures

Dimanche 7 heures 30



INFORMATIONS HEBERGEMENT ET RESTAURATION



Le CMATT Club organisateur vous propose *deux forfaits* selon votre jour d'arrivée et *deux formules d'hébergement*

Forfait 1



Dîner du vendredi

Nuitée du vendredi et petit déjeuner du samedi

Déjeuner et dîner du samedi

Nuitée du samedi et petit déjeuner du dimanche

Déjeuner du dimanche

Forfait 2



🍽️🍽️🍽️🍽️🍽️🍽️

🍽️🍽️🍽️🍽️🍽️🍽️

Déjeuner et dîner du samedi

Nuitée du samedi et petit déjeuner du dimanche

Déjeuner du dimanche

La formule A en détails :

Hébergement en chambres de 4 personnes maximum dans un lycée situé à 2 kms de la salle de compétition. (Le nombre d'occupants par chambre pourra être modulé en fonction du souhait des délégations selon les possibilités.)

Les déjeuners sont pris sur le lieu des compétitions et les dîners et petits-déjeuners au lycée.

La formule B en détails :

Hébergement en chambre double dans un hôtel « Ibis » situé à 5 kms de la salle de compétition.

Les déjeuners sont pris sur le lieu des compétitions et les dîners et petits-déjeuners à l'hôtel.

TARIFS: Accompagnateurs / Joueurs

	Forfait 1 Du vendredi soir Au dimanche midi	Forfait 2 Du samedi midi Au dimanche midi
Formule A	<u>90</u> / 100	<u>70</u> / 80
Formule B	<u>140</u> / 150	<u>115</u> / 125

De préférence

En l'ouvrant sur le site :
www.cmatt08.fr

Par messagerie :
ijca@cmatt08.fr

Par courrier :
Alain François
9 Rue La Cadette
08700 La Grandville
FRANCE

Nom de la délégation :

Nom Prénom du responsable :

Adresse Mail :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

INSCRIPTIONS JOUEURS

Garçons	- de 9 ans	- de 11 ans	- de 13 ans	- de 15 ans
2ème tableau	- de 11 ans	- de 13 ans	- de 15 ans	
Filles	- de 9 ans	- de 11 ans	- de 13 ans	- de 15 ans
2ème tableau	- de 11 ans	- de 13 ans	- de 15 ans	

INSCRIPTIONS JOUEURS

Arrivée : Vend/Sam	Nombre accompagnateurs :	Nombre enfants participants :
--------------------	--------------------------	-------------------------------

HEBERGEMENT / RESTAURATION

	1 nuit chambre double	2 nuits chambre double	1 nuit chambre simple ⁽¹⁾	2 nuits chambre simple ⁽¹⁾
Nombre de forfaits hôtel IBIS accompagnateur				
Nombre de forfaits hôtel IBIS compétiteur				

	1 nuit	2 nuits		
Nombre de forfaits lycée accompagnateurs ⁽²⁾			Nombre d'inscriptions à 1 tableau sans forfait hébergement	
Nombre de forfaits lycée compétiteur ⁽²⁾ (comprenant l'inscription dans un tableau)				
	Samedi Midi	Dimanche Midi	Nombre d'inscriptions à un deuxième tableau sans forfait hébergement	
Nombre de repas seuls				
			Nombre d'inscriptions à un deuxième tableau avec forfait hébergement	

1) Avec supplément de 15 euros par nuit

(2) En chambres modulables de 1 à 4 selon compositions des délégations (sous réserve de la faisabilité)

ENGAGEMENTS IJCA 2012

A retourner pour le 13 juillet au plus tard

(Modification possible jusqu'au 10 août)

Avec votre acompte de 50 euros

DE PREFERENCE

En l'ouvrant sur le site :
www.cmatt08.fr

Par messagerie :
ijca@cmatt08.fr

Par courrier :
Alain François
9 Rue La Cadette
08700 La Grandville
FRANCE

		NOM	Prénom	Né le	Classement	N° Licence	2 tableaux	
							Cochez	
							Oui	Non
G A R C O N S	-de 9 ans Avant 2002							
	-de 11 ans 2002 / 2001							
	-de 13ans 2000 / 1999							
	-de 15ans 1998 / 1997							
F I L L E S	-de 9 ans Avant 2002							
	-de 11 ans 2002 / 2001							
	-de 13 ans 2000 / 1999							
	-de 15 ans 1998 / 1997							

Sur site ou par messagerie merci de faire suivre d'un virement d'acompte de 50 euros (identifié par IJCA + nom de la délégation) sur le compte suivant:

Code banque
15629

Code guichet
08854

Numéro de compte
00030166340

Clé
22

Sur cette version papier joignez votre chèque d'acompte à votre envoi.

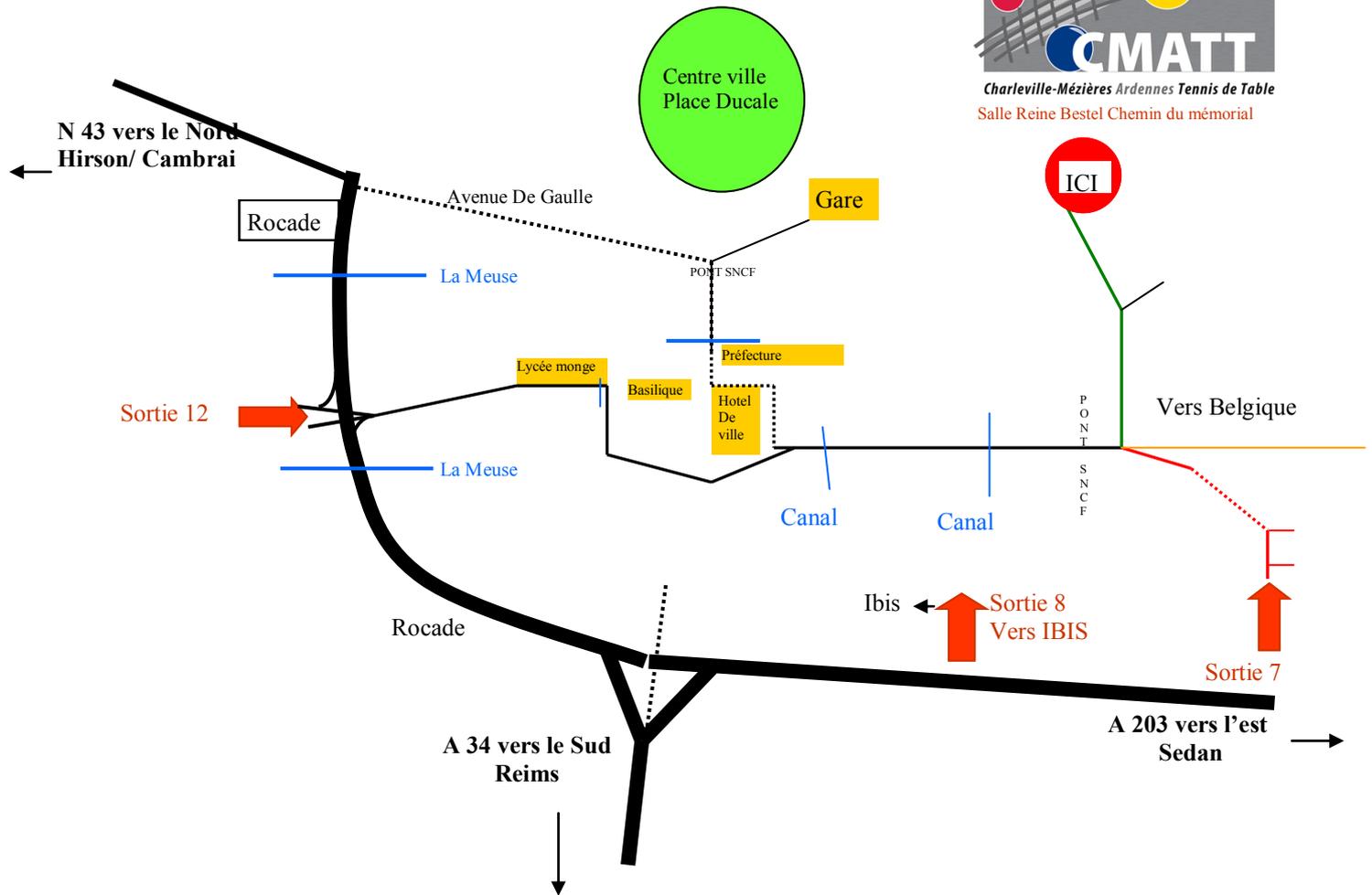
Contact renseignements sportifs:

Cyril Mayeux Conseiller technique de la ligue de Champagne Ardenne.

lctt-ctf@wanadoo.fr

06 65 35 18 67

Accès salle Reine Bestel



1) Vous venez du nord par Hirson:

Empruntez la **rocade** à l'entrée de Charleville-Mézières puis la **sortie 12** en suivant la direction **préfecture** puis **LeTheux, Gespunsart**. Prenez à gauche au feu après le pont sous la voie ferrée.

2) Vous venez de l'est par Sedan sur l'A203:

Quittez l'autoroute à la **sortie 7** au niveau de Lumes puis poursuivre sur 5 kms sur la départementale D33 / D5. Au deuxième feu prendre en face.

3) Vous venez du sud par Reims sur l'A34:

Soit vous empruntez **la rocade** à gauche en suivant la direction **Charleroi** puis **sortie 12** et itinéraire N° 1.

Soit vous empruntez **la rocade** à droite en suivant la direction **Sedan** puis **sortie 7** et itinéraire N°2;

Pour plus d'informations, consultez notre site cmatt08.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre des forfaits formule B, nous nous chargeons de réserver votre chambre d'hôtel IBIS.

Transports

Un service de navettes gratuites vous permettra de vous déplacer rapidement du lieu de compétition au lycée de Saint-Laurent qui vous hébergera. La gare SNCF se situe en centre ville, à 10 minutes en voiture du lieu de compétition.

Service de bus de la ville : TAC : www.bus-tac.com

Sociétés de taxis : Allo Taxis au 03 24 58 11 83 ; Allo Inter-Taxi au 03 24 59 30 00

Adresse des hébergements

Lycée de Saint-Laurent 27 rue du Muguet à Saint-Laurent (à l'est de Charleville)

Hotel IBIS: Rue Louise Michel 08000 Villers Semeuse

Restauration

Restaurant en centre ville, partenaire de notre club : Pizzeria l'Alizée

1 av Jean Jaurès tél : 03 24 56 04 00

Restauration rapide midi et soir à la buvette de la salle Reine Bestel

sandwiches, croque-monsieurs, crêpes...)

Autres propositions d'hôtels

Campanile	ZAC du Moulin Leblanc	03 24 37 54 55	À partir de 49 € en ch. double
Hôtel de Paris	Centre ville 24 av George Corneau	03 24 33 34 38	À partir de 59 € en ch. double
Le César Hôtel	Centre ville 23 av du Maréchal Leclerc	03 24 26 12 00	À partir de 54 € en ch. double
Le Pélican	Centre ville 42 av du Maréchal Leclerc	03 24 56 42 73	À partir de 49,50 € en ch. double
Le Relais du Square	Centre ville 3 place de la gare	03 24 33 38 76	À partir de 55 € en ch. double
Le Meuse	Centre ville 8 rue de l'épargne	03 24 33 34 88	À partir de 48 € en ch. double

Autres propositions de restaurants

L'eau à la bouche	Centre ville 30 rue du Moulin	03 24 32 35 70	Cuisine ardennaise
Lard des Mets	Centre ville 71 rue Bourbon	03 24 32 38 07	Cuisine traditionnelle
Le Tassili	Centre ville 9 rue Irénée Carré	03 24 59 20 17	Cuisine nord-africaine
Le Vien Nam	Centre ville 63 av Charles de Gaulle	03 24 56 28 59	Cuisine chinoise
La Pataterie	ZAC Moulin Leblanc Bd Jean Delautre	03 24 26 22 00	Chaîne de restaurant

Hotel restaurant / Pizzeria

Hôtel de L'Eclipse	1 Rue verte 08440 Lumes	03 24 37 60 60	Pizzeria / Cuisine rapide
--------------------	-------------------------	----------------	---------------------------



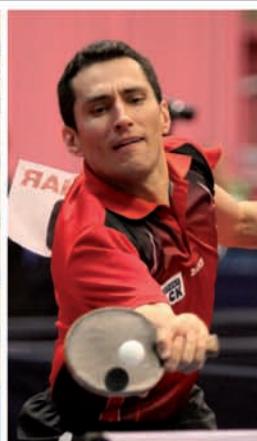
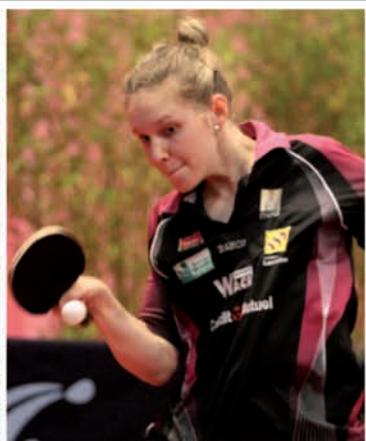
www.wsport.com

WACK

Les pros du ping

S P O R T

**REVENDEUR
OFFICIEL DE LA**



**Votre partenaire
pour tout votre
équipement Tennis de Table**

Téléphone 03 87 29 26 90
Télécopie 03 87 29 26 95
Mail wack@wsport.com

Conseils sur
ta raquette 0 892 680 502*

*0,34 €/min.

Courrier
WACK SPORT
BP7
57350 SPICHEREN

